

**PROCÈS-VERBAL DE LA**

**PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**



**DE L'ASSOCIATION SOCIÉTÉ DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE**

**TENUE LE 26 OCTOBRE 2025 À VOLMERANGE-LES-MINES**

L'Assemblée Générale Elective de LA SOCIÉTÉ DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE (STEL) s'est réunie le dimanche 27 octobre 2024, à l'EUROSTAND de Volmerange-les-Mines, sous la présidence de M. Jacques MENGIS.

\*\*\*\*\*

*La séance est ouverte à 10h05*

**PRÉSENCES DU COMITÉ DIRECTEUR**

Dominique Kayser	Adrien Soppelsa
Monique Lendormi	Pascal venturin
François Luciani	Sylvie Trognon
Marco Mendes	André Welter
Guy Trognon	Andy bruder

**ABSENCES DU COMITÉ DIRECTEUR**

Mengis Jacques

Philippe Muller

## ETAIENT PRÉSENTS

- ❖ 6 membres fondateurs (sur 30) avec 273 voix (sur 315)
- ❖ 47 membres actifs (sur 948) avec 47 voix (sur 948)

Soit une totalité de :

**53** membres (sur **978**) avec 320 voix (sur **1263**) pour un minimum de **244** personnes et **316** voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'était tenue le 03 novembre 2013, avait validé la modification des statuts, paragraphe 8, à savoir :

*« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont valables dès lors que le quart de ses membres sont présents, avec le quart au moins des voix inscrites. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre du jour une deuxième Assemblée Générale à quinze minutes de la clôture de la précédente, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents. »*

Le quorum n'ayant pas été obtenu à cette Première Assemblée Générale Ordinaire, le Président déclare qu'une seconde Assemblée Générale Ordinaire se déroulera d'ici un quart d'heure et clôture cette présente.

\*\*\*\*\*

*La séance est levée à 10H10.*

**Le Secrétaire :**

**Guy TROGNON**



**Le Président :**

**Jacques MENGIS**

70 /



**1 PROCÈS-VERBAL DE LA  
DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**



**DE L'ASSOCIATION SOCIÉTÉ DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE**

**TENUE LE 26 OCTOBRE 2025 A VOLMERANGE-LES-MINES**

L'Assemblée Générale Ordinaire de LA SOCIÉTÉ DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE (STEL) s'est réunie le DIMANCHE 26 octobre 2025, à l'EUROSTAND de Volmerange-les-Mines, sous la présidence de Madame Monique Lendormi.

\*\*\*\*\*

*La séance est ouverte à 10h25*

**PRÉSENCES DU COMITÉ DIRECTEUR**

Monique Lendormi	Pascal Venturin
Dominique Kayser	Guy Trognon
François Luciani	André Welter
Marco Mendes	Andy Bruder
Adrien Soppelsa	Sylvie Trognon

**ABSENCES DU COMITÉ DIRECTEUR**

Jacques MENGIS

Philippe Muller

## ETAIENT PRÉSENTS

- ❖ **6** membres fondateurs (sur **30**) avec 273 voix (sur **315**)
- ❖ **47** membres actifs (sur **948**) avec 47 voix (sur **948**)

Soit une totalité de :

**53** membres (sur **948**) avec 320 voix (sur 1263) pour un minimum de 237 personnes et 316 voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'était tenue le 03 novembre 2013, avait validé la modification des statuts, paragraphe 8, à savoir :

*« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont valables dès lors que le quart de ses membres sont présents, avec le quart au moins des voix inscrites. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre du jour, une deuxième Assemblée Générale à quinze minutes de la clôture de la précédente, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents. »*

Le quorum n'ayant pas été obtenu à la Première Assemblée Générale Elective de ce jour, le Président déclare ouverte cette seconde Assemblée Générale Ordinaire et salue les membres présents.

La Trésorière souhaite la bienvenue à :

- M. Dominique Kaiser, Président de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine,
- M. Maurice LORENTZ, Maire de la commune de Volmerange-les-Mines.
- M. Jean-Marc CODATO, Président du Comité Départemental Tir 57.

-M. Michel PAQUET, Président de Communauté de Communes de CATTENOM et environs ou son représentant (absent).

*« Malheureusement, comme chaque année, nous avons eu à déplorer la disparition d'amis qui nous étaient chers. N'oublions pas tous les membres de nos familles et amis qui nous ont quittés cette année ».*

La Trésorière Président demande à l'assemblée, afin d'honorer leur mémoire, d'observer une minute de silence à leur intention.

## **LE PRÉSIDENT RAPPELLE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

- **Approbation du procès-verbal de l'A.G. Ordinaire du 27/10/2024**
- **Rapport d'activité et financier saison 2024-2025**
- **Rapport de la Commission de Contrôle**
- **Rapport du Commissaire aux Comptes**
- **Quitus au Comité-Directeur et au Trésorier**
- **Renouvellement de la Commission de Contrôle**
- **Présentation de l'activité et du Budget 2025-2026**
- **Validation ordre de mission LOREX**
- **Questions diverses**

L'Assemblée désigne quatre assesseurs volontaires, deux Français et deux Luxembourgeois.

A chaque fois, un fondateur et un tireur.

- Mr Kayser et Mr Wagner pour la partie France.
- Mr Pinto et Mr Mendes pour la partie Luxembourg.

### **I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2024**

Le Président propose de valider le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 octobre 2024 qui est disponible sur le site internet du club.

- Abstention ?
- Vote contre ?
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

## II. LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR LE PRÉSIDENT

La saison 2024-2025 a pris fin avec 1 179 membres dont :

- ❖ 1 150 adultes et 29 jeunes
- ❖ 1 075 hommes et 104 femmes
- ❖ 140 nouveaux
- ❖ 50 réactivations
- ❖ 184 tireurs extérieurs

Avec un non-retour de xxx membres.

Cette saison, nous avons vu l'inscription de 953 membres :

- ❖ 937 adultes et 16 jeunes
- ❖ 873 hommes et 80 femmes
- ❖ 79 nouveaux
- ❖ 33 réactivations
- ❖ 153 tireurs extérieurs.

Il reste dans nos carnets 311 tireurs qui, à ce jour, n'ont pas repris leur licence.

Cette année fut une année légère au niveau des compétitions.

Nous avons pu faire une EUROSTAND-Cup (match STEL de Bench) début septembre 2024, une coupe Lorraine de TAR fin mars, une EUROSTAND-Cup de Bench début avril, un match RIMFIRE englobant les Régionaux.

De plus nous avons eu :

- ❖ Championnat de France Rimfire du 08 au 11/05/2025
- ❖ Championnat de France Bench-Rest du 17 au 21/06/2025
- ❖ Sans compter l'ensemble des compétitions départementales et régionales

Médailles :

- REG TAR/ISR:
  - Fusil Répétition Manuelle: 1er Olivier KOCH, 2ème Benoît CONRAUX et 3ème Stéphane KRUPA
  - Fusils Modifiés Gros Calibre: 2ème Arnaud BACKENSTRASS

- Fusils Modifiés Petit Calibre: 1er Olivier KOCH et 2ème Frédéric TRUSSARDI
  - FSA - Gros Calibre: 1er Benoît CONRAUX et 3ème Sébastien PETESCH
  - FSA - Petit Calibre: 1er Olivier KOCH et 2ème André WELTER
  - Carabine d'initiation militaire 22lr: 1er Olivier KOCH
  - ISR - Armes d'avant 1960: 1er étranger Joël MEYERS
  - ISR - Armes d'après 1960: 1er Olivier KOCH et 2ème Frédéric TRUSSARDI
  - ISR - Match Rifle: 1er étranger Joël MEYERS
- REG 25/50m:
    - Pistolet standard 25m Dame 1: 2ème Lisa MULLER
    - Carabine 50m 60bc Senior 2: 3ème Stéphane COLLIGNON
- REG Silhouettes Métalliques:
    - 22lr Debout: 1er Gregory KLEINBERG et 2ème Nicolas WELTER
    - Field Visée Ouverte: 1er Martin WELTER
    - Field Visée Optique: 1er Martin WELTER
    - Carabine 22lr légère: 1er Nicolas WELTER et 3ème Martin WELTER
    - Carabine 22lr Silhouette: 1er Nicolas WELTER et 3ème Martin WELTER
    - Carabine Gros Calibre légère: 1er Martin WELTER
    - Carabine Gros Calibre Lourde: 1er Martin WELTER

**Nicolas WELTER, cdf / 1 argent**

Pistolet petit calibre debout, médaillé d'argent

**Martin WELTER, CDF / 3 or et une bronze**

Combiné carabine petit calibre, médaillé de bronze.

Carabine gros calibre hunter, médaillé d'or.

Carabine gros calibre silhouette, médaillé d'or.

Combiné carabine gros calibre, médaillé d'or.

**Martin WELTER, EUROPE / 1 or et 2 bronze / 2 argent en équipe de France**

Combiné carabine petit calibre, médaillé de bronze.

Carabine gros calibre hunter, médaillé d'or.

Combiné carabine gros calibre, médaillé de bronze.

**BENCHREST**

TEUGHEL'S Johan , CDF benchrest 1 or et 2 bronze

BEAUMONT Alain , CDF hunter 3 or

\*\*\*\*\*

Permettez-moi de remercier les différents acteurs qui nous aident ou nous soutiennent pour nos activités :

- M. Gérard GODEFROID et Dominique KAISER (Ligue Régionale de Tir de Lorraine)
- M. Jean Marc CODATO (Comité Départemental de Tir de Moselle)
- Mme Claudia DALL-AGNOL (Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives)
- M. Michel PAQUET et son équipe (Communauté de Communes de Cattenom et Environs)
- M. Maurice Lorentz et son équipe (Mairie de Volmerange-les-Mines).
- Comme d'habitude, permettez-moi de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans nos tâches, car je ne peux que le répéter, sans eux rien n'est possible.

Et n'oublions pas tous les tireurs qui fréquentent ce stand et qui, de par leurs cotisations, nous permettent d'exister.

Remercions aussi nos moniteurs de tir :

- M. Andy BRUDER
- M. Jean-Hugues ETIENNE
- M. Michel HALLE
- M. Arnaud L'HOSTIS
- M. Stéphane KOWALIK
- Mme Maryline KOWALIK
- M. Jean-Claude PISANI
- M. Adrien SOPPELSA

Qui se dévouent tout au long de l'année pour vous aider à mieux pratiquer votre passion et tous les bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année.

A titre indicatif, l'ensemble des heures de bénévolat pour tout le club représente une somme calculée de **117 183 €**.

Cette saison fut marquée par son lot habituel de réparations et d'entretiens :

Les bénévoles ont œuvré sans relâche pour maintenir nos installations en excellent état, en intervenant régulièrement sur l'entretien des équipements et la résolution des incidents imprévus. Leur implication a permis d'assurer la continuité des activités du club, malgré les défis techniques rencontrés au fil de la saison.

-

Je remercie très sincèrement nos salariés et tous les bénévoles pour les efforts faits au cours de cette année pour assurer un fonctionnement correct malgré la masse d'opérations à réaliser.

Pour la saison 2024-2025, nous avons assuré :

- ❖ Un Championnat de France Rimfire du 09 au 12 mai 2025
- ❖ Un Championnat de France Bench-rest du 17 au 21 juin 2025
- ❖ Et bien sûr l'ensemble des compétitions Départementales et Régionales

Pour le moment nous n'entendons pas parler de procédure COVID..

Cette année le résultat financier est positif pour la somme de **5 872.19 €**.

La gestion simplifiée du bar/restaurant est légèrement positive 35 994.40 € pour 32 141.61 €...

Grace au partenariat avec l'USTV, nous leur confions les jeunes tireurs de l'Ecole de tir et assurons le complément de matériel nécessaire.

### III. LECTURE DU RAPPORT FINANCIER PAR LE PRÉSIDENT

## RAPPORT FINANCIER

Petit rappel : A la demande des Commissaires aux Comptes, nous avons sorti des comptes d'exploitation les mouvements dus à la vente et l'achat des licences de tir qui sont enregistrés dans un compte 467199 et qui donnent un résultat nul.

A titre indicatif, ce sont 105245€ qui ont transité par ce compte.

#### **Présentation du Compte de Résultat :**

- Produits d'exploitation : 393 902 € pour une prévision de 407950 €

*Détail dans l'annexe page 4.*

Il s'agit des :

Cotisations	210 465 €
Ventes de marchandises	94 001 €
Ventes de prestations de services	29 154 €
Autres produits de gestion courante	51 589 €

- Charges d'exploitation : 388 030 € pour une prévision de 320 000 €

Il s'agit des :

Variation des stocks	-445 €
Achats de marchandises	52 302 €
Autres achats et charges externes	116 230 €
Impôts et taxes	2 080 €
Salaires et traitements	104 503 €
Charges sociales	35 862 €
Autres charges	35 856 €
Dotations aux amortissements	39 609 €

La différence constitue le **Résultat d'Exploitation** qui s'élève à **3 839 €**

Les intérêts bancaires ont rapporté **2 033 €**. Il n'y a pas de charges financières.

D'où un **Résultat Financier** de **5 872 €**.

Cela entraîne un **Résultat positif** de **5 872 €**.

**LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024/2025 EST DONC DE + 5 872 €.**

## Présentation du Bilan de la saison 2024-2025 :

### ○ L'ACTIF

La situation de nos comptes est la suivante :

*Détail dans l'annexe pages 3 et 4*

Actif Immobilisé **1 060 616 €** moins les amortissements **902 679 €**, soit un **Résultat Net de 159 937 €**.

Actif circulant **1 180 404 €**, dont les stocks **42 391 €**, Autres créances **835 €**, les disponibilités **74 834 €** et les charges constatées d'avance **1 728 €**.

**TOTAL DE L'ACTIF : 277 725 €**

### ○ LE PASSIF

La situation de nos comptes est la suivante :

*Détail dans l'annexe pages 3 et 4*

Les fonds propres sont constitués des fonds statutaires-membres fondateurs (selon ANC2018-06) pour **480 305 €**, des résultats cumulés des exercices précédents **- 259 296 €**, auxquels s'ajoute le résultat de l'exercice clos au 31 août 2025 : soit **5 872 €**, les autres réserves : **24 239 €**,

Dettes fiscales et sociales **18 506 €**

Autres dettes : **7 179 €**

Produits constatés d'avance **920 €**

**TOTAL DU PASSIF : 277 725 €**

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions relatives à ces résultats.

Aucune question n'est posée.

#### **IV. RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE**

M. Thierry KOCH – Gérôme MERCHADIER, membre désigné de la commission de contrôle, se lève pour donner lecture du rapport.

Le rapport constate la sincérité et la régularité des écritures, ainsi que la conformité du compte de résultat, du bilan et des états annexes avec les données des livres comptables.

La commission engage par conséquent l'Assemblée Générale à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 Août 2025.

#### **V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Monsieur **Burgelin Sebastien** représentant du cabinet LOREX, donne lecture des deux rapports. Ceux-ci sont clairs et ne présentent aucune anomalie.

Madame CROMA propose de les approuver sans réserve.

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions relatives à ces comptes.

Pas de question

#### **VI. LECTURE PAR LE PRÉSIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA 1ÈRE RÉOLUTION**

### **1ÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lectures du Rapport d'Activité, du Rapport Financier et du Rapport de la Commission de Contrôle, **Approuve** les dits rapports ainsi que le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice annuel clos au 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumés dans les rapports comme ayant été effectués pendant le dit exercice.

**Donne quitus** entier et sans réserve au trésorier et au comité directeur pour la gestion de l'exercice clos au 31 août 2025.

- Vote contre 0
- Abstention 1
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**

## VII. LECTURE PAR LE PRÉSIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA 2<sup>E</sup> RÉOLUTION

Avant la 2<sup>ème</sup> résolution, le Président demande s'il y a un volontaire pour assurer l'examen des comptes. Mr Thierry Koch c'est proposé comme volontaire.

### 2<sup>E</sup> RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, **décide de nommer**, pour l'examen des comptes de l'exercice annuel se terminant le 31 août 2025 M. MERCHADIER Gérôme et M. KOCH Thierry comme membres de la Commission de Contrôle.

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**

## VIII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Président propose d'affecter la somme de **5 872 €** à « report à nouveau ».

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

---

## IX. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025 PAR LE PRÉSIDENT

Quelques explications sont données par le Président sur ce budget.

### **BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026**

#### ○ LES DÉPENSES

Les achats	58 300 €	comparé à	52 131 €
Les charges externes	99 350 €	comparé à	102 670 €
Les autres charges externes	13 800 €	comparé à	12 770 €

Impôts et taxes	2 500 €	comparé à	2 080 €
Charges de personnel	156 200 €	comparé à	140 365 €
Charges de gestion courante	60 650 €	comparé à	35 855 €.
Dotations aux amortissements	45 000 €	comparé à	39 609 €
<b>Soit au total</b>	<b>435 800 €</b>	<b>comparé à</b>	<b>385 998 €</b>

○ LES PRODUITS

Ventes et prestations de services	151 500 €	comparé à	123 155 €
Subventions de fonctionnement (Région Grand Est)	0 €	comparé à	0 €
Produits de gestion courante	284 300 €	comparé à	266 681 €
Produits financiers	2 200 €	comparé à	2 033 €

> **TOTAL GENERAL DU BUDGET391**

**435 200 € comparé à 391 870 €**

Commentaires

Cette saison nous aurons, sauf annulation due à la crise sanitaire,

- ❖ Un Championnat de France 25-50 M du 15 au 22/07/2025
- ❖ Et bien sûr l'ensemble des compétitions Départementales et Régionales
- ❖ Le calendrier très serré des compétitions nous oblige à programmer la Coupe Lorraine TAR + les Moselle TAR les 07 et 08 mars 2026.

Si vous avez des disponibilités en temps pendant ces périodes, vous serez les bienvenus.

Pas de question.

**X. LECTURE PAR LE PRÉSIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA TROISIÈME RÉOLUTION.**

**3ÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale **Approuve** le budget prévisionnel de l'année sportive 2024/2025, tel qu'il lui a été présenté, **Autorise** le comité directeur à opérer, si nécessaire et dans la limite des crédits votés, les transferts

budgetaires ou les modifications d'affectation imposées par le fonctionnement administratif ou technique de la STEL.

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**

## **XI. QUESTIONS DIVERSES**

La parole est donnée aux membres de l'Assemblée Générale.

Questions posées par les membres :

- Quels travaux vont être réalisés au 25 mètres.
- 50 mètres problèmes sur les rameneurs quand seront t'ils pleinement utilisables.
- Problème sur certaines portes, seront elle changées?
- Est-ce qu'il y aura une augmentation des licences pour la saison 2025/2026?
- Questions générales sur la sécurité, signalement aux cibles, gyrophare, lignes au sol à 60 cm des postes de tirs.
- Dérive des comportements.

**LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA STEL**

**SE TIENDRA, EN PRINCIPE, LE DIMANCHE 24 OCTOBRE 2026.**

5

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2024-2025 close.

Le Président invite l'ensemble des membres présents à partager un verre de l'amitié et un repas dans la bonne humeur et la convivialité.

\*\*\*\*\*

*La séance est levée à 11h55.*

**Le Secrétaire :**

**Guy TROGNON**



**Le Président :**

**Par délégation :**

**Jacques MENGIS**

70

